



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT4351-C194828**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**SARL GERMINANCE**

La Rougerie  
49140 SOUCELLES

Activité principale: **TRANSFORMATEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**

Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Semences et plants**

SEMENCES D'ENGRAIS VERTS ET PLANTES FOURRAGERES (\*)  
SEMENCES DE FLEURS (\*)  
SEMENCES DE PLANTES AROMATIQUES ET CONDIMENTAIRES (\*)  
SEMENCES POTAGERES (\*)

**Semences et plants**

SEMENCES DE FLEURS (\*)  
SEMENCES DE PLANTES AROMATIQUES ET CONDIMENTAIRES (\*)  
SEMENCES POTAGERES (\*)

(\*) = cf catalogue et site internet

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 30/06/2020 au 31/10/2021

7. Date de contrôle: 26/05/2020

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 07/07/2020  
Pour le Président, Laurent Croguennec



**CERTIFICATION  
DE PRODUITS  
ET SERVICES**  
Accréditation  
N° 5-0553

Liste des sites et  
portées disponibles sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)